

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire, le 12 mai 2015 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents :

- M. Paul Leduc, maire
- M. Steve Gagnon, district 1
- M. Pierre O'Donoghue, district 2
- Mme Francine Raymond, district 3
- M. Serge Séguin, district 4
- M. Claudio Benedetti, district 5
- M. Alexandre Plante, district 6
- M. Antoine Assaf, district 7
- M. Pierre Jetté, district 8
- Mme Doreen Assaad, district 9
- M. Daniel Lucier, district 10

Sont également présents :

- M. Nicolas Bouchard, directeur général
- Me Isabelle Grenier, directrice des services juridiques et greffière

---

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

## 1. Ordre du jour

**150512-185**

### 1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour tel qu'il a été soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser les questions aux membres du conseil.

## 3. Procès-verbaux

**150512-186**

### 3.1 PROCÈS-VERBAUX - ASSEMBLÉES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE - 14 AVRIL ET 5 MAI 2015 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil adopte les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire de la Ville de Brossard du 14 avril 2015 et celui de l'assemblée extraordinaire du 5 mai 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 5. Travaux publics

**150512-187**

**5.1                                    CONTRÔLEURS DU SYSTÈME DE GESTION DE BÂTIMENTS - MISE À NIVEAU**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accepte le report du projet PTI-477 - Mise à niveau de la gestion d'énergie, consent au devancement du projet 452 - Mise à niveau des contrôleurs pour le système de gestion des bâtiments, transfère le budget de 25 000 \$ alloué au PTI-477 vers le PTI-452 et autorise l'affectation supplémentaire de 10 000 \$ à même le budget des activités de fonctionnement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**150512-188**

**5.2                                    INSPECTION, ENTRETIEN ET RÉPARATION DES FEUX DE CIRCULATION ET DES CABINETS - CONTRAT SP-12-525 - PROLONGATION DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil prolonge le contrat SP-12-525 relatif à l'inspection, l'entretien et la réparation des feux de circulation et des cabinets pour une période d'une année supplémentaire, du 18 septembre 2015 au 18 septembre 2016, à M. Brien Électrique inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant n'excédant pas 67 955 \$, taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**150512-189**

**5.3                                    INSTALLATION ET ENLÈVEMENT DES QUAIS AU PARC LÉON GRAVEL ET AU PARC ILLINOIS - CONTRAT SI-15-832 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-15-832 relatif à l'installation et à l'enlèvement des quais au parc Léon-Gravel et au parc Illinois, pour une durée de trois ans, du 13 mai 2015 au 13 mai 2018, au plus bas soumissionnaire conforme, Berge O Quais Solutions, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 15 418,15 \$, taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**150512-190**

**5.4                                    ENTRETIEN DES PLATES-BANDES D'ARBUSTES ET DES VIVACES - CONTRAT SP-15-820 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-15-820 relatif à l'entretien des plates-bandes d'arbustes et des vivaces, pour une durée de deux ans, du 13 mai 2015 au 13 mai 2017, avec une année d'option, au plus bas soumissionnaire conforme, Paysagiste NRC Landscaping s.e.n.c., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 70 721,12 \$, taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**150512-191**

**5.5                                    SERVICE D'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET CORRECTIF DES SYSTÈMES D'ACCÈS, D'ALARME ET D'INTRUSION DES BÂTIMENTS - CONTRAT SP-15-818 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti

Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil octroie le contrat SP-15-818 relatif au service d'entretien préventif et correctif des systèmes d'accès, d'alarme et d'intrusion des bâtiments, pour une durée de trois ans, du 1<sup>er</sup> août 2015 au 31 juillet 2018, au plus bas soumissionnaire conforme, Société de Contrôle Johnson Canada S.E.C., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 80 418,78 \$, taxes incluses, avec deux possibilités de prolongation d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **150512-192**

### **5.6 ENTRETIEN DES PISCINES ET PATAUGEOIRES - CONTRAT SP-15-860 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-15-860 relatif à l'entretien des piscines et des pataugeoires, au plus bas soumissionnaire conforme, Pégase Construction inc., pour une durée de deux ans, du 13 mai 2015 au 13 mai 2017, avec trois possibilités de reconduction de contrat d'un an, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission révisée et du devis, pour un montant de 509 109,31 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **6. Loisir, culture et vie communautaire**

### **150512-193**

#### **6.1 PLAN D'ACTION GRAFFITI 2015-2017 – ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil adopte le plan d'action graffiti 2015-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **150512-194**

#### **6.2 SERVICES DE TECHNICIENS EN AUDIOVISUEL 2015 - CONTRAT SI-15-838 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil résilie l'octroi du contrat SI-15-838 relatif aux services de techniciens en audiovisuel à Les Productions de Jardin à Cour (9192-5735 Québec inc.) et l'accorde au deuxième plus bas soumissionnaire conforme, *Productions Pro-Spec inc.*, selon le prix unitaire soumis et les conditions de la soumission, ce qui, en fonction des événements planifiés à venir, totalise un montant maximal de 41 720 \$, taxes incluses.

La présente abroge la résolution 150317-090.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **150512-195**

#### **6.3 POLITIQUE CULTURELLE - ADOPTION**

Considérant que la Ville reconnaît la culture comme un facteur essentiel de la qualité de vie de ses citoyens, un élément indissociable de son identité et un vecteur de développement tant pour les individus que pour les collectivités;

Considérant que la Ville manifeste sa volonté de déployer, dans une perspective de développement durable, des initiatives culturelles structurantes pour le bénéfice des citoyens et d'arrimer la culture à l'ensemble des sphères de l'activité municipale;

Considérant que la Politique culturelle est un outil essentiel pour ratifier une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre de son exercice budgétaire 2015-2016, en vue d'obtenir une aide financière gouvernementale permettant la réalisation de projets significatifs pour la Ville au cours de l'année 2016;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil adopte la Politique culturelle de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **150512-196**

### **6.4 LOCATION D'AUTOBUS – CAMPS DE JOUR ÉTÉ 2015 – CONTRAT SI-15-841 – OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-15-841 relatif à la location d'autobus pour les différentes sorties des camps de jour à l'été 2015, au plus bas soumissionnaire et le seul conforme, *Autobus Rive-Sud inc.*, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 37 438,21 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **8. Finances**

### **150512-197**

#### **8.1 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 10 AVRIL AU 7 MAI 2015**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil approuve la liste des virements budgétaires du 10 avril au 7 mai 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **9. Ressources humaines**

### **150512-198**

#### **9.1 EMPLOYÉS - MOUVEMENT DE MAIN-D'OEUVRE**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil autorise et ratifie la liste de mouvement de main-d'oeuvre concernant les employés cadres et prend acte et ratifie, s'il y a lieu, celle des employés syndiqués. Le directeur général est mandaté pour signer les ententes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **10. Technologies de l'information**

### **150512-199**

#### **10.1 SERVICES PROFESSIONNELS - EXPLOITATION DE L'INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE - NOUVELLE GRILLE D'ÉVALUATION**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil approuve la nouvelle grille d'évaluation pour l'obtention de services professionnels en gestion déléguée d'un administrateur de système et de deux techniciens informatiques de niveau II.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 11. Services juridiques

### 150512-200

#### 11.1 MAIRE SUPPLÉANT - NOMINATION

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu qu'en cas d'impossibilité d'agir du maire, Monsieur Paul Leduc, le conseil nomme à compter du 13 mai 2015, et ce, pour une durée indéterminée, le conseiller Daniel Lucier, maire suppléant de la Ville de Brossard.

La présente abroge la résolution 150217-053.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 150512-201

#### 11.2 RÈGLEMENT REG-315 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE MODIFIER LA HAUTEUR DANS LES ZONES S05H ET S12H ET LA SUPERFICIE DE L'ESPACE RÉCRÉATIF DANS LA ZONE S12H ET DE CRÉER UNE ZONE PARC À MÊME LA ZONE S12H - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Alexandre Plante à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-315 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de modifier la hauteur dans les zones S05H et S12H et la superficie de l'espace récréatif dans la zone S12H et de créer une zone parc à même la zone S12H.*

### 150512-202

#### 11.3 RÈGLEMENT REG-315 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE MODIFIER LA HAUTEUR DANS LES ZONES S05H ET S12H ET LA SUPERFICIE DE L'ESPACE RÉCRÉATIF DANS LA ZONE S12H ET DE CRÉER UNE ZONE PARC À MÊME LA ZONE S12H - ADOPTION PREMIER PROJET

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil adopte le premier projet de règlement REG-315 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de modifier la hauteur dans les zones S05H et S12H et la superficie de l'espace récréatif dans la zone S12H et de créer une zone parc à même la zone S12H.*

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre la proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

### 150512-203

#### 11.4 RÈGLEMENT REG-316 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1640 SUR LE PLAN D'URBANISME AFIN DE MODIFIER LE CONTENU DE CERTAINS TABLEAUX DU PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU SECTEUR MARIE-VICTORIN / SAINT-LAURENT - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Alexandre Plante à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-316 *modifiant le règlement 1640 sur le plan*

*d'urbanisme afin de modifier le contenu de certains tableaux du programme particulier d'urbanisme du secteur Marie-Victorin / Saint-Laurent.*

#### **150512-204**

##### **11.5 RÈGLEMENT REG-316 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1640 SUR LE PLAN D'URBANISME AFIN DE MODIFIER LE CONTENU DE CERTAINS TABLEAUX DU PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU SECTEUR MARIE-VICTORIN / SAINT-LAURENT - ADOPTION DU PROJET**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte le projet de règlement REG-316 *modifiant le règlement 1640 sur le plan d'urbanisme afin de modifier le contenu de certains tableaux du programme particulier d'urbanisme du secteur Marie-Victorin / Saint-Laurent.*

Les conseillers Alexandre Plante et Steve Gagnon votent contre la proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

#### **150512-205**

##### **11.6 RÈGLEMENT REG-317 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE 1641 AFIN DE MODIFIER CERTAINS CRITÈRES ET CERTAINES DENSITÉS APPLICABLES AU SECTEUR MARIE-VICTORIN / SAINT-LAURENT - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Alexandre Plante à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-317 *modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 1641 afin de modifier certains critères et certaines densités applicables au secteur Marie-Victorin / Saint-Laurent.*

#### **150512-206**

##### **11.7 RÈGLEMENT REG-317 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE 1641 AFIN DE MODIFIER CERTAINS CRITÈRES ET CERTAINES DENSITÉS APPLICABLES AU SECTEUR MARIE-VICTORIN / SAINT-LAURENT - ADOPTION DU PROJET**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil adopte le projet de règlement REG-317 *modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 1641 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 1641 afin de modifier certains critères et certaines densités applicables au secteur Marie-Victorin / Saint-Laurent.*

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre la proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

#### **150512-207**

##### **11.8 RÈGLEMENT REG-326 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AUTORISER, POUR L'AFFECTATION HABITATION, LES ESPACES DE RANGEMENT, LES CHAMBRES FROIDES ET LES LOCAUX TECHNIQUES SOUS LES PERRONS, LES BALCONS ET LES ESCALIERS - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Lucier à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-326 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser, pour l'affectation habitation, les espaces de rangement, les chambres froides et les locaux techniques sous les perrons, les balcons et les escaliers.*

#### **150512-208**

##### **11.9 RÈGLEMENT REG-326 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642**

**AFIN D'AUTORISER, POUR L'AFFECTATION HABITATION, LES ESPACES DE RANGEMENT, LES CHAMBRES FROIDES ET LES LOCAUX TECHNIQUES SOUS LES PERRONS, LES BALCONS ET LES ESCALIERS - ADOPTION PREMIER PROJET**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil adopte le premier projet de règlement REG-326 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser, pour l'affectation habitation, les espaces de rangement, les chambres froides et les locaux techniques sous les perrons, les balcons et les escaliers.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150512-209**

**11.10 RÈGLEMENT REG-327 ORDONNANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX SUR LA RUE TISSERAND, ENTRE LE BOULEVARD DE ROME ET LA PISTE CYCLABLE, ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 634 000 \$ - ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-327 *ordonnant des travaux municipaux sur la rue Tisserand, entre le boulevard de Rome et la piste cyclable, et décrétant un emprunt de 634 000 \$.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150512-210**

**11.11 RÈGLEMENT REG-329 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE TARIFICATION REG-7 AFIN DE REMPLACER LA GRILLE DE TARIFICATION - ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-329 *modifiant le règlement de tarification REG-7 afin de remplacer la grille de tarification.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150512-211**

**11.12 RÈGLEMENT REG-330 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE MODIFIER, SUR CERTAINES PARTIES DE LA ZONE B15H, LES EMPLACEMENTS OÙ LES USAGES HABITATION BIFAMILIALE ET TRIFAMILIALE JUMELÉE SONT AUTORISÉS ET DE RETIRER L'USAGE HABITATION TRIFAMILIALE CONTIGUË - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Pierre O'Donoghue à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-330 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de modifier, sur certaines parties de la zone B15H, les emplacements où les usages Habitation bifamiliale et trifamiliale jumelée sont autorisés et de retirer l'usage Habitation trifamiliale contiguë.*

**150512-212**

**11.13 RÈGLEMENT REG-330 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE MODIFIER, SUR CERTAINES PARTIES DE LA ZONE B15H, LES EMPLACEMENTS OÙ LES USAGES HABITATION BIFAMILIALE ET TRIFAMILIALE JUMELÉE SONT AUTORISÉS ET DE RETIRER L'USAGE HABITATION TRIFAMILIALE CONTIGUË - ADOPTION PREMIER PROJET**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil adopte le premier projet de règlement REG-330 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de modifier, sur certaines parties de la zone B15H, les emplacements où les usages Habitation bifamiliale et trifamiliale jumelée sont autorisés et de retirer l'usage Habitation trifamiliale contiguë.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150512-213**

**11.14 TRANSACTION IMMOBILIÈRE - LOTS 2 703 836 ET 2 703 839 - RUE OUTREMONT - 8440212 CANADA INC. - VENTE**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil autorise la vente des lots 2 703 836 et 2 703 839 du cadastre du Québec, d'une superficie d'environ 1 187,43 mètres carrés, au coût de 227 987 \$, plus les taxes applicables. L'acquéreur doit défrayer tous les frais et les honoraires requis aux fins de la transaction.

Le conseil autorise le maire et la greffière à signer tout document pour y donner effet.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre la proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**150512-214**

**11.15 NOUVEAU PONT SUR LE SAINT-LAURENT - LOT 4 537 472P - SERVITUDE**

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil accepte d'accorder, au gouvernement du Canada, dans le cadre du projet du nouveau pont sur le Saint-Laurent, une servitude temporaire sur une partie du lot 4 537 472 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Laprairie, lequel deviendra incessamment le lot numéro 5 701 948 au cadastre du Québec, pour une indemnité annuelle de 21 251 \$. Ce nouveau lot est montré au plan préparé par Bernard Brisson, arpenteur-géomètre, le 21 avril 2015, sous la minute numéro 6216.



Le conseil autorise également le transfert de servitudes concernant les infrastructures municipales de l'intercepteur Marie-Victorin et des collecteurs Baillargeon et Roberge.

Le maire et la greffière sont autorisés à signer tout document pour y donner effet, incluant les modifications que peut exiger le gouvernement du Québec pour l'obtention du décret d'autorisation.

La signature des transactions est conditionnelle à l'obtention du décret d'autorisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150512-215**

**11.16 SERVICES PROFESSIONNELS - RÈGLEMENT SUR LE PARTAGE DES DÉPENSES MIXTES - LONGUEUIL - RECOURS - MANDAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil mandate le cabinet d'avocats Gilbert Simard Tremblay s.e.n.c. pour représenter la Ville dans le cadre du recours en réception de l'indu contre la Ville de Longueuil pour la restitution des sommes payées en trop par l'application du règlement CA-2006-35 sur le partage des dépenses mixtes et ses amendements et de la contestation du règlement CA-2014-218 devant la Commission municipale du Québec. Les honoraires seront partagés entre les villes de Saint-Lambert, Saint-Bruno-de-Montarville et Brossard, selon leur population respective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **12. Urbanisme**

**150512-216**

**12.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PROCÈS-VERBAUX - RÉUNIONS DES 15 ET 20 AVRIL 2015**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil entérine les recommandations du comité consultatif d'urbanisme des procès-verbaux des 15 et 20 avril 2015, dont celles concernant les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées aux procès-verbaux:

**CCU-20150415-3.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Rue Lennon – Les Portes de Londres – lots 5 260 092 et 5 260 093 - construction – 6 habitations multifamiliales de 83 à 111 logements***

**CCU-20150415-3.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 4240 chemin des Prairies – lot 4 223 089 – orientation – projet de développement résidentiel avec rues privées – habitations unifamiliales contiguës (refus)***

**CCU-20150415-5.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 1617, chemin des Prairies – agrandissement – habitation unifamiliale isolée***

**CCU-20150415-5.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 7380, avenue Mirabeau – agrandissement - habitation unifamiliale isolée***

**CCU-20150415-5.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 7330, place Turner – modification à l'architecture – habitation unifamiliale isolée***

**CCU-20150415-5.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 1470, rue Robert – construction – habitation unifamiliale isolée***

**CCU-20150415-5.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 5540, rue Alexandre – construction – habitation unifamiliale isolée***

- CCU-20150415-5.6** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 3665, avenue Bienvenue – agrandissement – habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20150415-5.8** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 2825, 2845 et 2865, rue Napoléon – construction – 3 habitations unifamiliales isolées*
- CCU-20150415-6.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9900, boulevard Leduc – Quartier Dix30, Phase II – modification à l'architecture – Canadian Tire*
- CCU-20150415-6.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 3400, boulevard Matte – modification à l'architecture – bâtiment industriel*
- CCU-20150415-6.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 2850, boulevard Matte – modification à l'architecture – bâtiment industriel*
- CCU-20150415-6.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 3050, boulevard Matte – modification à l'architecture – bâtiment industriel*
- CCU-20150415-6.5** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 5505, avenue Baudelaire – Approbation projet d'ensemble – bâtiment commercial*
- CCU-20150415-6.6** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 3305, rue Broadway – modification à l'architecture – bâtiment commercial*
- CCU-20150415-6.7** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9180, boulevard Leduc, suite 115 – Quartier Dix30, phase III – bâtiment S6 – modification à l'architecture - Crux*
- CCU-20150415-7.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9900, boulevard Leduc – Quartier Dix30 – Phase II – affichage – Canadian Tire*
- CCU-20150415-7.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 2148, boulevard Lapinière, suite D – affichage – Jiu-Jitsu Brésilien*
- CCU-20150415-7.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9355, boulevard Leduc, suite 10 – Quartier Dix30 – Phase I et II – Bâtiment L10 - affichage – Ofélia*
- CCU-20150415-7.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9600, boulevard Leduc, suite 5 – Quartier Dix30 – Phase I et II – Bâtiment P5 - affichage – Artemano*
- CCU-20150415-7.5** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 7405, boulevard Grande-Allée, suite 30 – Bâtiment B - affichage – Weight watchers*
- CCU-20150415-7.7** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 2151, boulevard Lapinière, suite 130 – affichage – La Baie*
- CCU-20150415-7.8** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 7800, boulevard Taschereau, suite 112 – Marché Village - affichage – Domino's*
- CCU-20150415-7.9** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9140, boulevard Leduc, suite 175 – Quartier Dix30 – Phase III – Bâtiment S8 – affichage – Kandju*
- CCU-20150415-7.10** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9140, boulevard Leduc, suite 110 – Quartier Dix30 – Phase III – Bâtiment S8 – affichage – Lululemon*
- CCU-20150415-7.11** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9180, boulevard Leduc, suite 115 – Quartier Dix30 – Phase III – Bâtiment S6 – affichage – Crux*
- CCU-20150415-7.12** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 2151, boulevard Lapinière, suite A27 – affichage – Banque Scotia*

**CCU-20150420-3.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8035, boulevard Saint-Laurent – Projet Sovima, bâtiment B – construction - habitation multifamiliale isolée**

**CCU-20150420-3.2 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), Lot 3 638 163 – Zone C03H – Projet résidentiel Jardins du Quartier – Aménagement des emprises et approbation du plan concept**

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre la proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**150512-217**

**12.2 AUTORISATION - SAISON ESTIVALE 2015 - ÉVÉNEMENTS FESTIFS AU QUARTIER DIX30**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil autorise la tenue d'événements festifs les 6 et 7 juin, 11 et 12 juillet et 1<sup>er</sup> et 2 août 2015 dans le Quartier Dix30. Le promoteur doit s'assurer d'avoir obtenu au préalable toutes les autorisations nécessaires et mis en place les mesures requises pour assurer la sécurité du public. Au moins 7 jours avant la tenue de chaque événement, il devra soumettre, à la Ville, la planification détaillée des activités proposées. À cet égard, la Ville se réserve le droit d'exiger des mesures particulières pour fins de sécurité lors de la tenue des événements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150512-218**

**12.3 AMÉNAGEMENT D'UNE FRAYÈRE - RIVIÈRE SAINT-JACQUES - COMITÉ ZIP VILLE-MARIE - AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil autorise le comité ZIP Ville-Marie à procéder aux travaux d'aménagement d'une frayère sur le lot 2 700 287, détenu par la Ville le long de la rivière Saint-Jacques, entre le ruisseau Daigneault et la voie ferrée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150512-219**

**12.4 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 3770 RUE OLYMPIA - ZONE O05H**

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé;

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de régulariser, au 3770 rue Olympia, l'espace libre de 0,35 mètre au lieu de 1,2 mètre prescrit entre la piscine et la ligne latérale de propriété;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée relative au 3770 rue Olympia, zone O05H, conformément à la recommandation numéro CCU-20150415-8.1 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150512-220**

**12.5 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 5536 ET 5540, RUE ALEXANDRE  
– ZONE A27H**

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé;

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but d'autoriser, aux 5536 et 5540 rue Alexandre, une profondeur de lot de 24,95 m au lieu de 27 m prescrit et d'autoriser une superficie de lot de 343 m<sup>2</sup> au lieu de 360 m<sup>2</sup> prescrit;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée relative aux 5536 et 5540 rue Alexandre, zone A27H, conformément à la recommandation numéro CCU-20150415-8.2 du comité consultatif d'urbanisme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**150512-221**

**12.6 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 2825, 2845 ET 2865 BOULEVARD  
NAPOLÉON – ZONE O03H**

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé;

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but d'autoriser, aux 2825, 2845 et 2865, rue Napoléon, une superficie de lot de 384 m<sup>2</sup> au lieu de 390 m<sup>2</sup>, ce qui est prescrit;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée relative aux 2825, 2845 et 2865 boulevard Napoléon, zone O03H, conformément à la recommandation numéro CCU-20150415-8.3 du comité consultatif d'urbanisme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**150512-222**

**12.7 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 2151, BOULEVARD LAPINIÈRE, SUITE 130 – ZONE P03C**

- a) Audition des personnes intéressées;  
Aucun commentaire n'a été formulé;
- b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but d'autoriser, au 2151 boulevard Lapinière, suite 130, une enseigne murale supplémentaire sur bâtiment;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée relative au 2151 boulevard Lapinière, suite 130, zone P03C, conformément à la recommandation numéro CCU-20150415-8.4 du comité consultatif d'urbanisme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>13. Génie</b>
------------------

**150512-223**

**13.1 RÉALISATION DU PARC LUGANO 2 - CONTRAT SP-15-809 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-15-809 relatif aux travaux d'aménagement du parc Lugano 2, au plus bas soumissionnaire conforme, Paysagiste Promoverit inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, en enlevant certains éléments concernant l'étanchéisation du lac et l'architecture du paysage, pour un montant totalisant 1 041 610,55 \$, taxes incluses.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre la proposition.

**ADOPTÉE SUR DIVISION**

**150512-224**

**13.2 CONSTRUCTION D'UN TROTTOIR SUR L'AVENUE SAGUENAY - CONTRAT SP-15-831 - OCTROI DU CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-15-831 relatif aux travaux de construction d'un trottoir sur l'avenue Saguenay au plus bas soumissionnaire conforme, Construction G3 inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 332 010,43 \$, taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**150512-225**

**13.3 FOURNITURE ET INSTALLATION DE PANNEAUX D’AFFICHAGE À MESSAGES VARIABLES - CONTRAT SP-15-837 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-15-837 relatif à la conception, la fourniture et l'installation de deux panneaux d'affichage à messages variables, au plus bas soumissionnaire conforme, Les Entreprises d'Électricité Renaissance, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 240 283,95 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150512-226**

**13.4 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DE CUISINE – CONTRAT SI-15-858 – OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-15-858 relatif à l'acquisition d'équipements de cuisine pour le centre communautaire Nathalie-Croteau, au plus bas soumissionnaire conforme, Doyon Cuisine, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant total de 29 562,37 \$, taxes incluses.

Afin de financer ce contrat et les autres frais afférents au projet d'achat de mobilier et d'équipements audio-visuels pour une somme d'environ 10 500 \$, le conseil autorise un emprunt au fonds de roulement d'un montant de 37 495 \$, remboursable en sept versements annuels, égaux et consécutifs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150512-227**

**13.5 SERVICES PROFESSIONNELS - CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX - CONTRAT SP-15-743 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-15-743 relatif à des services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux pour divers travaux d'infrastructures municipales, au soumissionnaire qui a obtenu le meilleur pointage final en fonction de la grille de pondération et du prix, Groupe Qualitas inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 275 487,69 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>14. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes</b>
--

**150512-228**

**14.1 COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC - APPUI**

Attendu qu'au cours des cinq dernières années, environ 100 000 jeunes sont devenus fumeurs et 50 000 Québécois sont décédés à cause du tabagisme, selon les statistiques de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac;

Attendu que la fumée secondaire est dommageable pour la santé;

Attendu que la nicotine crée une dépendance extrêmement forte et devient rapidement la principale raison pour laquelle les gens continuent de fumer;

Attendu que la Société canadienne du cancer indique que la réduction du taux de tabagisme a un impact immédiat et positif pour l'amélioration de la santé publique;

Attendu la déclaration de Mme Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique indiquant que le gouvernement du Québec procédera bientôt à la révision de la *Loi sur le tabac*;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil appuie l'objectif de réduction du tabagisme *10 % dans 10 ans* de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150512-229**

**14.2 SUBVENTIONS - ACCEPTATION**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil accorde une subvention de 400 \$, versée sous réserve du respect des conditions exigées à la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes, aux organismes Réseau Internet de Brossard et Maison de jeunes L'escalier en mon temps*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**150512-230**

**14.3 SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES - 11 AU 17 MAI 2015 - PROCLAMATION**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil proclame la *Semaine québécoise des familles*, du 11 au 17 mai 2015, sous le thème *Réconcilions travail et famille*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **15. Dépôt – documents**

**150512-231**

**15.1 LISTE DES COMPTES À PAYER - DU 9 AVRIL AU 6 MAI 2015 - DÉPÔT**

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 9 avril 2015 au 6 mai 2015, est déposée.

**150512-232**

**15.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE 2015 - DÉPÔT**

Le conseil prend acte du dépôt, par le trésorier, de l'état comparatif des revenus et des dépenses au 31 mars 2015 et la projection des revenus et dépenses au 31 décembre 2015.

**150512-233**

**15.3 RAPPORT FINANCIER - EXERCICE 2014 - DÉPÔT**

Le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 est déposé.

## **16. Conseil d'agglomération**

**150512-234**

### **16.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCE DU 14 MAI 2015 - ORIENTATIONS**

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-150414-1.2, 1.5, 1.8 à 1.11, 1.13 à 1.15 et 1.17 à 1.20 du conseil d'agglomération.

Le conseil est en attente d'information pour le point CA-150414-1.12 et il est en désaccord avec le point CA-150414-1.16.

Le conseil donne au maire et à son représentant l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou plusieurs de ces orientations si de nouveaux éléments ou de nouvelles informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**150512-235**

### **16.2 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - RAPPORT DU MAIRE**

Le maire, Paul Leduc, ne mentionne aucun fait relatif à l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 16 avril 2015.

## **17. Levée de l'assemblée**

**150512-236**

### **17.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que la séance soit levée à 21 h 10.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

LE MAIRE,

LA GREFFIÈRE,

\_\_\_\_\_  
Paul Leduc

\_\_\_\_\_  
Isabelle Grenier